

Togo

4 projets de loi définitivement adoptés par l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale a définitivement adopté, le mardi 25 août 2026, 4 projets de loi au terme de sa deuxième session extraordinaire de l'année. Ces textes, examinés après leur vote par le Sénat, portent notamment sur la protection de l'environnement, la justice commerciale, la circulation des actes publics ...



PAGE 4

INDUSTRIE



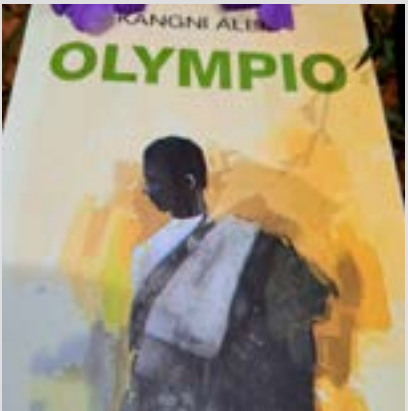
Togo

Expédition de nouveaux produits textiles vers les États-Unis

Entreprise spécialisée dans la confection textile installée sur la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), Togo Apparels Source (TAS) franchit ...

PAGE 5

LITTERATURE



Olympio, le roman du silence et de l'effroi

Une dizaine de kilos d'histoire de vie d'un homme et d'une famille, quelques kilos de faits identifiables de l'histoire du Togo et du monde, quelques grammes de relations internationales marquées par l'intérêt et l'impitié, quelques doses de musique ...

PAGES 8&9



Parlement de l'AES

Le Togo, invité d'honneur d'un moment historique

Un espace, un peuple, un destin : c'est sous cette devise que s'est ouverte, le lundi 24 août 2026, au Centre international de conférences Mahatma Gandhi de Niamey au Niger, la toute première session confédérale des Parlements de la Confédération des États du Sahel (AES).

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Adétikopé : l'accès à un étang interdit après le signalement d'un crocodile

Un crocodile signalé dans un étang situé derrière la Gendarmerie d'Adétikopé pousse les autorités municipales à prendre des mesures de précaution. Dans un communiqué publié le 24 août 2026, le maire d'Agoè-Nyivé 6 interdit, jusqu'à nouvel ordre, l'accès et la fréquentation du site.

L'interdiction s'étend également à toute activité exercée aux abords immédiats de l'étang. Les pêcheurs, les enfants, les jeunes et les habitués des lieux sont particulièrement invités à respecter cette mesure destinée à prévenir tout incident.

La municipalité appelle à une vigilance accrue face à la présence de ce reptile considéré comme dangereux et protégé. En cas d'observation, les habitants sont formellement invités à ne pas s'approcher de l'animal, encore moins à tenter de le capturer ou de le provoquer.

Toute apparition doit être immédiatement signalée aux autorités compétentes. Pour la mairie, le respect de ces consignes demeure essentiel en attendant de nouvelles dispositions concernant le site.

Les habitants sont donc appelés à éviter la zone et à faire preuve de responsabilité, afin de préserver la sécurité collective.

MONNAIE

Reconnaître les faux billets de CFA

La Bceao appelle les populations à la vigilance

Dans un communiqué publié le vendredi 21 août 2026 ...

PAGE 9

Togo/État civil

La législation en vigueur montre progressivement certaines limites

Une réunion de cadrage consacrée à la relecture de la loi portant sur les faits d'état civil au Togo s'est tenue, le vendredi 21 août 2026, au cabinet du ministère de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières. Présidée par le ministre, le colonel Awaté Hodabalo, cette rencontre ...



PAGE 3

	SOMMAIRE	ProMIFA Renforcement de l'accès au crédit pour les acteurs du maraîchage au Togo  P 5	Protection de la Couche d'ozone Les administrations douanières occupent une place stratégique  P 10	RDC/Politique Joseph Kabila va contester les sanctions de l'administration Trump devant la justice américaine  P 11
---	------------------------	---	--	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

« Je renforce chaque jour qui passe mon autonomie et je joue pleinement mon rôle d'acteur de développement de ma communauté »

Nous poursuivons dans la présente rubrique, la "Promotion des activités des bénéficiaires FNFI". Nous mettons sous les feux de la rampe les témoignages des bénéficiaires qui font cas d'école, ceux qui ont cru en leur rêves et qui se sont donné les moyens de réussir. Ce jour, c'est madame Assih amida, épouse Alédji qui cristallise notre attention. Du haut de ses cinquantes ans d'été, notre bénéficiaire est aujourd'hui revendeuse en gros de céréales au marché d'agoè assiyéy. Une activité qu'exerce notre bénéficiaire dans la plus grande modestie et qui lui permet selon ses témoignages de gagner le pari de son devenir...

son étalage de produits céréaliers, une activité qui autrefois sporadique mais qui s'est renforcée depuis des années grâce au concours du Fonds

une institution de microfinance partenaire du FNFI, elle ne se doutait pas que le précieux sésame du FNFI donnerait une autre

Tout part du crédit APSEF, respectivement des montants de 30, 40, 50 et 60.000FCFA et je démarre une aventure qui se concrétise

détail. »

Fière d'avoir su rentabiliser et fructifier les différents cycles du crédit APSEF, notre interlocutrice se met aussitôt en ordre de bataille afin de pouvoir obtenir le Produit d'Accompagnement Spécial, un crédit cette fois ci d'un montant de 100.000FCFA qui est sensé lui permettre de passer à échelle l'exercice de son activité.

« Etant donné que j'ai été en règle vis-à-vis des remboursements des crédits antérieures, j'ai obtenu dans la foulée le PAS, (Produit d'Accompagnement Spécial), d'un montant de 100.000 FCFA qui va me permettre dans les jours prochains d'intégrer à mon activité actuelle la vente d'autres céréales comme le soja, le petit mil, le fonio...Je renforce chaque jour qui passe mon autonomie et je joue pleinement mon rôle d'acteur de développement de ma communauté... »



Assih Amida

« Comment ne pas se sentir heureuse quand nous avons de quoi exercer une activité génératrice de revenus », c'est en ces termes que madame Assih amida, épouse Alédji du haut de ses 1m60 et de son teint noir nous accueille dans

National de la Finance Inclusive (FNFI). Quand dame Assih amida, épouse Alédji participe il ya quelques années à une session de formation des bénéficiaires potentiels organisée par COOPECFI,

allure à son activité et par ricochet à sa vie.

« J'ai toujours en mémoire comment le FNFI m'a permis de passer de mon état de dépendante à celui de commerçante véritablement confirmée.

actuellement jours après jours. Comme vous le voyez, je suis parvenu à démarrer une activité de vente de produits céréaliers, notamment le maïs, le haricot, le riz... Je vends non seulement en gros mais aussi en

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire





	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Edy Alley Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva	Alexandre Wémima Edem Dadzie Caleb Akponou Affo-Djèlè Alarba Responsable administrative, financière et commerciale: Amah Essognim	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)
---	--	---	--	--

Parlement de l'AES

Le Togo, invité d'honneur d'un moment historique

Un espace, un peuple, un destin : c'est sous cette devise que s'est ouverte, le lundi 24 août 2026, au Centre international de conférences Mahatma Gandhi de Niamey au Niger, la toute première session confédérale des Parlements de la Confédération des États du Sahel (AES).

des trois pays. Désormais investis, ces parlementaires incarnent pour la première fois, une voix confédérale commune, appelée à porter les aspirations des peuples du Sahel. Ousmane Bougouma a porté à la tribune un message du capitaine Ibrahim Traoré, président du Faso, adressé aux députés confédéraux.

Selom Klassou, président de l'Assemblée nationale. À cette tribune, il a porté les civilités du président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé. « Permettez-moi de vous transmettre les fraternelles et cordiales salutations de Son Excellence monsieur Faure Essozimna

Togo des Yabré, des Dago comme on n'en trouve majoritairement au Burkina Faso ; des Ibrahim, des Garba, des Amadou, des Djobo comme au Niger et aussi des Traoré, des Cissé, des Sidibé, des Tenguandé comme au Mali, pour ne donner que cet exemple ». « Le corridor reliant le Port autonome de Lomé (PAL) à Ouagadougou et Niamey n'est pas une simple infrastructure : il est l'artère vitale par laquelle transitent les échanges, la prospérité et l'espérance de nos populations avec celles des États de l'AES ». Une coopération parlementaire que l'Assemblée nationale du Togo entend poursuivre « dans le strict respect des choix souverains propres à chaque État », selon le professeur Komi Selom Klassou.

Le président Klassou a également consacré une partie de son intervention au défi sécuritaire commun à la sous-région, y compris au Togo et a réaffirmé son attachement au dialogue interparlementaire et à la solidarité entre les peuples du Sahel.

« Concernant les affres du terrorisme, c'est le lieu pour nous d'exprimer une pensée pieuse à la mémoire de toutes les victimes de ce fléau transnational qui frappe sans distinction mais, à des degrés divers, la plupart des pays de la sous-région ouest-africaine, y compris le Togo, mon pays. Dans cet état de vulnérabilité collective, la recherche de solutions coordonnées, efficaces et durables incombe en grande partie à nos Parlements. Tout sera question de l'approche adoptée. En effet, prises isolément, nos institutions parlementaires ne peuvent pas arriver à vaincre ce phénomène aux contours tentaculaires et complexes. Mais dans une dynamique de coopération

interparlementaire et solidaire, nous parviendrons à relever les défis, à donner de l'espoir à la jeunesse africaine ».

Il a esquissé des pistes concrètes de collaboration : voter des lois harmonisées de lutte contre les groupes armés criminels, et mener conjointement des campagnes de sensibilisation des populations dans les zones frontalières. Le président de l'Assemblée nationale du Togo a conclu son intervention par un vœu adressé à la nouvelle institution.

« Puisse cette nouvelle institution installée aujourd'hui, dont nous célébrons la naissance, remplir pleinement sa mission de contrôle démocratique et de représentation fidèle des aspirations des peuples du Burkina Faso, du Mali et du Niger. L'Assemblée nationale du Togo demeure, comme elle l'a toujours été, disposée à tout cadre d'échange et de coopération technique que vous jugerez utile de construire avec elle, dans le respect des choix souverains de chacun et dans l'intérêt supérieur de nos peuples ».

Cette session inaugurale s'inscrit dans le prolongement d'un processus engagé depuis moins de trois ans avec la création de l'Alliance des États du Sahel, actée le 16 septembre 2023, transformée en Confédération par la signature de l'acte y afférent, le 6 juillet 2024, à Bamako. La session va se poursuivre avec l'examen et l'adoption du projet de règlement intérieur, puis la mise en place des commissions de travail.

Edem Dadzie
Source : assemblée-nationale.tg



Le professeur Klassou (en costume cravate), et ses homologues de l'AES et du Tchad/Crédit photo : assemblée-nationale.tg

Un moment historique pour le Burkina Faso, le Mali et le Niger, qui ont vu naître, sur les rives du fleuve Niger, cette stratégique institution de leur jeune Confédération : un Parlement confédéral. Invité d'honneur, le président de l'Assemblée nationale, le professeur Komi Selom Klassou a pris part à l'ouverture de la session inaugurale avec une délégation de députés.

L'ouverture de cette session présidée par Ousmane Bougouma, président de l'Assemblée législative de transition du Burkina Faso, et président des sessions confédérales de l'AES, s'est déroulée en présence du Premier ministre de la République du Niger, Ali Mahamane Lamine Zeine. Elle a été marquée par l'installation solennelle des 45 députés confédéraux issus des Assemblées statutaires

« Au moment où vous ouvrez les travaux de votre toute première session, c'est mon devoir de vous rappeler que le Parlement confédéral de l'AES n'est pas une simple institution de prestige. Il se veut un outil efficace dans le dispositif institutionnel de notre espace confédéral. Vous devez, à cette fin, adresser les centres d'intérêts communs de nos populations, vous saisir des questions politiques régionales et animer les débats de géopolitique internationale. Je vous engage donc à avoir comme seule et unique boussole l'intérêt supérieur du peuple », a-t-il indiqué.

Le Togo, invité d'honneur
Aux côtés du Tchad, le Togo a pris part à cette cérémonie fondatrice en qualité d'invité d'honneur, à travers une délégation de parlementaires conduite par le professeur Komi

Gnassingbé, président du Conseil du Togo. Que les peuples de ces trois nations se dotent d'un espace commun de délibération, de représentation et de contrôle de la politique publique constitue, aux yeux de tout parlementaire, un progrès qu'il convient de saluer avec la considération qui sied à un acte de souveraineté ». Le président de l'Assemblée nationale a insisté sur la profondeur des liens qui unissent le Togo aux trois nations de l'AES.

« Il est vrai, le Togo n'est pas membre de votre Confédération ; il n'en demeure pas moins un voisin de toujours et un partenaire constant. Nos pays partagent une longue histoire et beaucoup de faits ethnolinguistiques et culturels qui démontrent que nous sommes les mêmes peuples. Par exemple, nous avons au

Togo/État civil

La législation en vigueur montre progressivement certaines limites

Une réunion de cadrage consacrée à la relecture de la loi portant sur les faits d'état civil au Togo s'est tenue, le vendredi 21 août 2026, au cabinet du ministère de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières.

Présidée par le ministre, le colonel Awaté Hodabalo, cette rencontre a réuni des membres du cabinet, des directeurs centraux ainsi

que plusieurs acteurs clés du système d'état civil. Retenu à l'issue du processus de recrutement comme consultant pour

conduire cette mission, le professeur Wella Mazamesso a présenté,...

Suite à la page 4

Togo/État civil Suite de la page 3
La législation en vigueur montre progressivement certaines limites

... au cours de cette séance, sa méthodologie de travail ainsi que les différentes étapes prévues pour le pilotage de cette mission. Les échanges ont permis aux uns et aux autres de formuler des observations et de poser des questions en vue de mieux cerner l'approche proposée, voire de réajuster les copies.

À l'issue des discussions, la méthodologie présentée a été validée, permettant ainsi au consultant et à son équipe d'entamer effectivement les travaux, conformément aux termes du contrat, notamment en ce qui concerne les délais d'exécution et les livrables attendus.

Dans son intervention, le colonel Awaté Hodabalo, a salué la qualité de la présentation du consultant et le caractère inclusif de la méthodologie proposée : « Nous sortons d'ici très édifiés sur la méthodologie et sur ce qu'on peut attendre de vous et de votre équipe. Nous avons une première satisfaction », a-t-il déclaré, avant de rappeler les nombreux défis auxquels est confronté aujourd'hui le système d'état civil. Selon le ministre, la législation en vigueur montre progressivement

certaines limites au regard de l'évolution des pratiques et des exigences nouvelles. La relecture engagée devra ainsi permettre d'adapter le cadre juridique aux réalités actuelles et de renforcer la gouvernance du système d'état civil au Togo.

Le ministre Awaté Hodabalo a notamment insisté sur la nécessité d'accompagner la dynamique de modernisation de l'administration publique. « L'état civil fait partie des services que l'État offre à la population. Et c'est même le premier diplôme de chaque citoyen », a-t-il souligné, mettant ainsi en évidence son importance dans l'identification des personnes et dans la relation entre l'administration et les citoyens.

Il s'est également félicité de la démarche de benchmarking annoncée par le consultant, estimant que l'analyse des expériences d'autres pays pourrait permettre au Togo de tirer des enseignements utiles et d'éviter certaines difficultés déjà rencontrées ailleurs. Le ministre a, par ailleurs, invité le consultant à veiller au respect du calendrier établi, souhaitant que la relecture et l'élaboration du projet de loi puissent être finalisées



Le colonel Awaté Hodabalo (Crédit photo : territoire.gouv.tg)

avant la fin de l'année. Il a assuré le consultant et son équipe de la disponibilité du ministère pour faciliter la conduite de la mission. Moderniser le cadre juridique de l'état civil

Pour le professeur Wella Mazamesso, la relecture de la loi revêt une importance particulière au regard du rôle central de l'état civil dans la vie des citoyens et dans la planification du développement. « Les faits d'état civil, que ce soit la naissance, le mariage ou encore le décès, donnent lieu à la délivrance des actes d'état civil et donc à des documents d'identité », a-t-il expliqué. L'enregistrement de ces faits constitue également

une source essentielle de données démographiques fiables. Ces données permettent à l'État de mieux connaître les caractéristiques et les besoins des populations et, par conséquent, d'élaborer des politiques publiques adaptées.

Le Togo dispose depuis 2009 d'une loi portant sur l'état civil. Toutefois, les transformations intervenues au cours des dernières années, notamment dans les domaines de la décentralisation, de la digitalisation des services publics et de l'interopérabilité des systèmes, rendent nécessaire l'adaptation de

ce cadre juridique.

La mission confiée au professeur Wella Mazamesso devra ainsi prendre en compte ces nouvelles réalités afin de renforcer l'accessibilité, l'efficacité et la fiabilité des services d'état civil. La modernisation du dispositif juridique devra notamment accompagner la transformation numérique du secteur et contribuer à une meilleure qualité du service public rendu aux citoyens.

À travers cette initiative, le ministère de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale, et des Affaires coutumières entend ainsi doter le Togo d'un cadre juridique de l'état civil davantage adapté aux enjeux actuels et aux ambitions de modernisation de l'État.

La relecture pourrait, selon les conclusions des travaux, conduire à une modification substantielle de la législation existante ou à l'élaboration d'un nouveau texte, conformément aux orientations qui seront retenues par le gouvernement.

Source : territoire.gouv.tg

Togo : 4 projets de loi définitivement adoptés par l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale a définitivement adopté, le mardi 25 août 2026, 4 projets de loi au terme de sa deuxième session extraordinaire de l'année. Ces textes, examinés après leur vote par le Sénat, portent notamment sur la protection de l'environnement, la justice commerciale, la circulation des actes publics et la biodiversité marine.

Le projet de loi relatif à la création et à la gestion des aires protégées a été adopté à l'unanimité des députés présents. Il vise à renforcer le cadre juridique destiné à préserver le patrimoine naturel et à mieux concilier développement économique et protection des ressources. Les députés ont également approuvé la convention de l'Apostille, qui supprime l'exigence de légalisation des actes publics étrangers

entre les États parties. Cette adhésion doit faciliter les démarches des citoyens, des familles, des entreprises et des administrations dans un contexte de mobilité accrue. La mesure devrait aussi réduire les formalités administratives et accélérer les procédures impliquant des documents établis à l'étranger pour les usagers concernés.

Autre texte définitivement adopté : le projet de loi modifiant la loi de 2018 instituant les juridictions commerciales au Togo. Cette réforme entend adapter le fonctionnement de la justice aux transformations des activités économiques, notamment à la numérisation des échanges et à leur dimension régionale et internationale.

Le quatrième texte concerne la ratification de l'accord BBNJ, relatif à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones situées au-delà des juridictions nationales. Selon le ministre délégué chargé de l'Économie maritime, Edem Tengué, cette ratification engage le Togo dans une nouvelle étape de protection des océans et de coopération internationale. Présidant la session, la première vice-présidente de l'Assemblée nationale, Mémounatou Ibrahima, a souligné que ces textes traduisent la nécessité d'un droit « protecteur, cohérent, moderne et adapté » aux réalités nationales. Elle a également estimé que la session, ouverte le 11 août, aura été brève mais dense par la nature des enjeux

abordés. Avec ces 4 adoptions définitives, le Parlement clôt ainsi sa deuxième session extraordinaire de 2026. Les textes adoptés



Les députés à l'hémicycle

doivent contribuer, selon l'institution, à moderniser l'arsenal juridique, sécuriser l'environnement économique, protéger le patrimoine naturel et renforcer les engagements

internationaux du Togo. La clôture de la session ne marque toutefois pas la fin du travail parlementaire. Mémounatou Ibrahima a invité les députés à

retourner dans leurs circonscriptions, rappelant que leur mission se poursuit au contact des populations et des réalités du pays.

Edy Alley

Togo Expédition de nouveaux produits textiles vers les États-Unis

Entreprise spécialisée dans la confection textile installée sur la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA), Togo Apparels Source (TAS) franchit une nouvelle étape. L'entreprise a effectué, le lundi 24 août 2026, sa première expédition de produits textiles vers les États-Unis. Cette opération marque une avancée dans le développement de l'industrie textile togolaise et la valorisation locale du coton.



La cérémonie s'est déroulée en présence du lieutenant-colonel Idiola Sandah, administrateur général de l'Autorité de coordination de la PIA. Pour les responsables de la plateforme, cette première exportation traduit la capacité croissante des unités industrielles installées sur le site à produire localement et à conquérir des marchés internationaux.

Cette entrée de TAS dans le cercle des exportateurs renforce une dynamique déjà engagée dans le secteur textile. En 2025, les entreprises textiles opérationnelles sur la PIA avaient expédié environ 210 000 vêtements et autres produits textiles vers les États-Unis, selon les données communiquées par l'Autorité de coordination de la plateforme.

Pour Idiola Sandah, cette évolution traduit un changement d'ambition. « Produire au Togo ne signifie plus uniquement répondre à la demande du marché domestique. L'ambition est désormais de produire selon les standards requis par les marchés internationaux, d'améliorer la compétitivité des entreprises locales et de positionner les produits fabriqués au Togo dans les chaînes de valeur mondiales », a-t-il déclaré.

Au-delà des exportations, le développement de l'industrie textile représente un enjeu stratégique pour la transformation de la filière cotonnière. Les autorités ambitionnent de mettre progressivement en place une chaîne de valeur davantage

intégrée, allant du filage au tissage, puis à la confection de vêtements destinés aux marchés extérieurs.

Une telle orientation doit permettre au Togo de conserver une plus grande part de la valeur créée autour de sa production cotonnière. Elle devrait également favoriser le développement des compétences industrielles, la création d'emplois manufacturiers et l'accroissement de la valeur ajoutée produite localement. La première expédition de TAS vers les États-Unis intervient ainsi comme un nouveau signal de la progression du « made in Togo » sur les marchés internationaux. Elle illustre également l'ambition de la PIA de devenir un pôle industriel capable de soutenir la transformation locale, d'attirer des investissements et de renforcer l'intégration du pays aux chaînes de valeur mondiales.

À travers cette dynamique, le secteur textile apparaît comme l'un des leviers de l'industrialisation togolaise. L'enjeu sera désormais de consolider les capacités de production, de maintenir les standards internationaux et d'élargir durablement les débouchés extérieurs. Pour le Togo, la conquête des marchés internationaux passe désormais par une production locale plus compétitive et une meilleure valorisation de ses ressources. Cette trajectoire pourrait consolider la compétitivité industrielle du pays et renforcer durablement ses capacités d'exportation vers l'étranger.

Edy Alley

ProMifa Renforcement de l'accès au crédit pour les acteurs du maraîchage au Togo

Faciliter l'accès au financement pour les maraîchers togolais : c'est l'objectif d'une série de rencontres organisées récemment par le Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (ProMifa), qui a réuni ses équipes, les institutions financières partenaires et les services techniques du ministère de l'Agriculture dans plusieurs localités du pays, notamment : Kpalimé, Atakpamé, Pagala, Sokodé, Bafilo et la Kozah.

Au menu de ces échanges : les conditions de financement négociées par le ProMifa, les produits proposés par Wages et la Coopec Adesem, ainsi que les outils permettant de recenser les besoins des producteurs et de constituer leurs dossiers. Les participants ont également planché sur la sélection des bénéficiaires, l'établissement d'un calendrier régional de soumission des dossiers, et la mise en relation entre institutions financières et équipes techniques locales,

autant de leviers destinés à mieux ajuster l'offre de crédit aux réalités du terrain. Cette initiative s'inscrit dans un contexte où le financement agricole demeure marginal dans les portefeuilles bancaires togolais. Les chiffres les plus récents ne créditent le secteur que de 0,3 % des crédits accordés par

rendre les petits exploitants et les entreprises rurales plus attractifs aux yeux des prêteurs, historiquement réticents à s'engager sur ce type de profils.

Ce volet financier ne fonctionne pas isolément. Il s'accompagne d'investissements concrets dans les capacités productives



les banques, loin de l'objectif de 5 % fixé à l'horizon 2027 ; un écart qui témoigne de l'ampleur du chemin restant à parcourir. Lancé en 2020, le ProMifa repose sur un principe simple mais structurant : partager les risques financiers afin de

: en avril 2026, le ProMifa avait ainsi lancé un vaste programme de 400 forages et périmètres maraîchers, déployés dans plusieurs régions du pays pour soutenir durablement la production agricole en milieu rural.

E. A

Energie Le Togo prépare une nouvelle centrale thermique bifuel de 120 MW à Lomé

Le Togo s'apprête à renforcer sa capacité de production électrique. Le ministère en charge de l'Energie a engagé, la semaine dernière, les préparatifs d'une nouvelle centrale thermique de 120 MW, qui viendra s'implanter sur le site déjà existant de la Centrale thermique de Lomé, afin de répondre à une demande électrique en croissance continue.

La particularité de cette future installation réside dans sa technologie bicom bustible. Constituée de groupes moteurs capables de fonctionner à la fois au gaz naturel et à un combustible liquide d'appoint, la centrale pourra ainsi continuer à produire de l'électricité même en cas de contraintes d'approvisionnement gazier; un atout de taille pour sécuriser la fourniture d'électricité sur le long terme. Cette flexibilité technique n'a rien d'anodin. Elle répond à une fonction précise : celle de capacité pilotable, capable d'ajuster sa production en temps réel selon les fluctuations de la demande sur le réseau national. Un rôle d'autant plus stratégique que la pointe de consommation électrique, mesurée à 360 MW au premier trimestre

2026, progresse d'environ 10 % chaque année, accentuant mécaniquement les besoins en moyens de production réactifs. Porté avec l'appui financier de

organisent une session de consultation le vendredi 18 septembre à Lomé. Les acteurs intéressés peuvent d'ores et déjà s'inscrire



la Banque mondiale, le projet prévoit un raccordement de la future centrale au réseau national à haute tension de 161 kV, afin d'y injecter directement l'énergie produite. Le marché de construction à venir couvrira l'ensemble du processus : la conception, la fourniture et l'installation des équipements, les essais, la mise en service, mais aussi la formation du personnel et la maintenance après réception provisoire de l'ouvrage. Avant d'engager la procédure de sélection de l'opérateur chargé de sa réalisation, prévue au quatrième trimestre 2026, les autorités togolaises

jusqu'au 14 septembre. L'objectif de cette étape préparatoire est double : jauger l'intérêt des opérateurs potentiels pour le projet et recueillir leurs observations sur les exigences techniques, les risques identifiés et les opportunités qu'offre cette centrale.

Ce projet s'inscrit dans le cadre plus large du Pacte national de l'énergie, adopté dans le sillage de l'initiative internationale Mission 300, qui vise à accélérer l'accès à l'électricité sur le continent africain.

Edy Alley

Promotion de l'employabilité Le Togo accélère le pas

Gage de développement durable, la promotion de l'employabilité est importante pour stimuler la croissance économique, réduire la pauvreté et assurer la stabilité sociale. Au Togo, plusieurs initiatives publiques sont prises dans ce sens, en témoigne le programme Vacances actives en entreprise. Pour mieux cerner les efforts du pays en matière d'employabilité, nous faisons un retour, à travers ce dossier, sur le contexte du marché local, les initiatives publiques et les solutions innovantes.

Permettant à la population, surtout jeune, de trouver du travail, de le garder et de s'adapter aux changements, la promotion de l'employabilité appelle à des mesures fortes. C'est dans ce sens qu'est initié le programme Vacances actives en entreprise. Après le succès de la première édition qui a permis, en 2025, l'immersion en entreprise de plus de 1 000 jeunes, l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) revient avec la deuxième édition. En collaboration avec les grandes entreprises du Togo, elle a ouvert, vendredi 21 août 2026, l'appel à candidatures pour le placement en entreprise de 1 200 jeunes.

il vise à offrir aux étudiants l'opportunité de découvrir le monde professionnel et de développer des compétences pratiques et relationnelles à travers un stage rémunéré d'un mois en entreprise. Du bilan 2025, le programme a permis d'aider plus de 1 000 étudiants sur l'ensemble du territoire national à passer de l'école au travail, à développer leurs compétences relationnelles et professionnelles pour mieux s'insérer sur le marché de l'emploi.

Quid du contexte du marché de l'emploi ?

Bien que caractérisé par un taux de chômage relativement faible, le marché de l'emploi au Togo se distingue par une forte dominance du sous-emploi, de l'informel et, surtout, de l'inadéquation entre les compétences des jeunes diplômés et les besoins réels des entreprises. Résultat, une grande partie de la population active occupe des emplois peu productifs ou informels, avec des jeunes diplômés qui peinent à intégrer le marché formel. Face à ce constat qui plombe le développement du pays et l'épanouissement des jeunes et des femmes, le gouvernement s'est engagé à mieux réorienter les stratégies d'employabilité des jeunes. Ces dernières années, nombreuses sont

formation technique et de l'éducation scolaire.

Un engagement croissant

Avec une démographie à forte proportion de jeunes, l'insertion socioprofessionnelle devient un défi pour le Togo qui met depuis quelques années l'accent sur la

à mettre en place de nombreuses initiatives.

Au nombre de ces initiatives, le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej). Devenue, depuis fin 2025, l'Agence de développement des Très petites et moyennes entreprises (ADTPME), l'initiative a pour

avec le secteur privé. Pour ce faire, l'État déploie des structures d'apprentissage pratique, adapte les filières aux besoins économiques et multiplie les programmes d'insertion professionnelle. La création des Instituts en alternance pour le développement (IFAD), dont les formations sont axées



Image d'une unité de transformation agroindustrielle au Togo

promotion de l'employabilité. Cette dernière inclut des formations, des programmes d'accompagnement, le développement de compétences et la création d'opportunités professionnelles. Que ce soit pour trouver un nouvel emploi, se reconvertir, ou évoluer au sein de sa propre entreprise au Togo, le gouvernement ne lésine pas sur les mesures

objectif de renforcer l'accompagnement des initiatives jeunes. L'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF) et le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) s'inscrivent également dans la même logique.

Conscient que les jeunes ont besoin de soutiens financiers, de formations et de mentorat pour s'épanouir pleinement, le gouvernement promeut également des initiatives novatrices comme le Youth Delivery Lab.

Cadre de dialogue participatif, le programme rassemble chaque année des milliers de jeunes de toutes les régions du pays autour des autorités gouvernementales pour définir la mise en œuvre des politiques publiques du pays.

La troisième édition, qui s'est tenue en septembre 2025 à Lomé, a rassemblé plus de 4 000 participants venus de toutes les régions, confirmant la place centrale accordée aux jeunes dans la transformation du pays.

Pour promouvoir l'employabilité, le Togo ne cesse de miser sur la professionnalisation de son système éducatif et le renforcement des liens

sur les secteurs porteurs tels que le bâtiment, l'aquaculture et l'élevage, ne cesse de se multiplier. L'utilisation de la formation en alternance dans les IFAD, place l'apprenant directement au contact des réalités des entreprises. Dans la foulée, la signature de conventions régulières avec le patronat et les branches professionnelles permet de garantir des débouchés immédiats.

Au niveau des universités, l'on assiste à un rapprochement avec le monde professionnel. La signature d'accords-cadres en avril 2026, entre l'Université de Lomé et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI-Togo) pour concevoir des programmes alignés sur les besoins réels du marché, s'inscrit dans cette logique.

Les personnes en situation de handicap en ligne de mire

La promotion de l'employabilité passe également par une meilleure insertion des personnes vivant avec handicap. Depuis quelques années, les initiatives ne cessent également de se multiplier dans ce sens. Longtemps marginalisées, les personnes vivant avec handicap bénéficient aujourd'hui de dispositifs



Des jeunes en atelier à la PIA

Initié par le gouvernement et exécuté par l'ANPE, le programme Vacances actives en entreprise s'inscrit dans le cadre des initiatives publiques visant à promouvoir l'employabilité des jeunes. Dans l'ensemble,

les initiatives engagées. Elles s'articulent autour de partenariats public-privé, de programmes d'immersion professionnelle, des initiatives d'appui à l'entrepreneuriat agricole et des réformes de la

d'accompagnement.

Pour transformer la jeunesse imposante en véritable moteur de croissance, le président du Conseil, Faure Gnassingbé, encourage le gouvernement

concrets grâce à la politique publique visant à renforcer leur autonomie économique et leur participation active à la vie professionnelle. Des initiatives récentes démontrent que l'inclusion devient progressivement une réalité tangible, faisant de l'accès au travail un levier discret, mais déterminant du développement national.

Au-delà de l'emploi, la dynamique traduit une volonté de reconnaître pleinement les droits des personnes en situation de handicap et de leur offrir les moyens de contribuer activement à l'économie et à la société. Les programmes et projets exécutés illustrent ainsi une démarche cohérente et ambitieuse, où chaque citoyen peut trouver sa place, indépendamment de ses capacités physiques. Depuis la ratification de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes vivant avec handicap en 2011, le gouvernement a inscrit l'inclusion de ces dernières parmi les priorités nationales. Les Feuilles de route gouvernementales 2020-2025 puis 2026-2031 constituent un cadre stratégique solide, visant à faciliter leur accès au travail et à renforcer leur autonomie économique, tout en promouvant une

2024-2027. Le Projet d'appui à l'insertion socioprofessionnelle des personnes handicapées (PAISPH), lancé à Kara en 2023, a permis à fin 2025 la formation de plus de 6 000 personnes en situation de handicap et l'intégration professionnelle de 150 d'entre elles dans le secteur formel, offrant des perspectives d'emploi durable et stable.

Les initiatives susmentionnées sont soutenues par des actions régulières de sensibilisation et de formation. En 2025, Handicap International a sensibilisé près de 57 428 personnes sur l'importance de l'inclusion des enfants en situation de handicap. Au-delà des chiffres, la politique togolaise en faveur des personnes vivant avec handicap illustre une vision de long terme : celle de promouvoir une société plus inclusive.

Outre les jeunes, les femmes et les personnes handicapées, c'est tout le monde qui trouve sa place à travers les différentes initiatives mises en place par le gouvernement pour promouvoir l'employabilité. Des programmes de stage en entreprise pour les jeunes diplômés en passant par des soutiens à l'entrepreneuriat via des financements,

Visant l'insertion de 80 % des élèves des établissements techniques, ce programme lancé en août 2024 couvre de nombreux secteurs comme l'électricité, la mécanique, la couture, la coiffure,

le marché du travail avec un ratio d'emploi des jeunes qui a atteint 22,18 % en 2023. Pour consolider les efforts, le gouvernement, en partenariat avec des institutions internationales

régions constitue une barrière pour de nombreux demandeurs d'emploi, sans oublier les changements technologiques et les nouvelles méthodes de travail qui exigent une adaptation constante et



Des jeunes en activité à la PIA

l'agro-pastoralisme et le maraîchage.

Quant au programme AIDE, lancé depuis 2011, il a déjà soutenu plus de 11 000 jeunes par des stages rémunérés et des contrats de stage renouvelés, renforçant ainsi l'employabilité des jeunes au Togo.

Des programmes comme ProEmploi+, soutenu par la GIZ, se concentrent sur les besoins des femmes et des personnes handicapées, en leur proposant des formations en marketing digital, gestion financière, et d'autres compétences pratiques. En donnant la parole aux jeunes, en s'appuyant sur des données solides et en accompagnant les initiatives de développement, le Togo trace la voie vers un avenir inclusif et prospère, où les jeunes sont pris en compte et soutenus à tous les niveaux.

Une jeunesse de plus en plus insérée

Le taux de chômage au Togo est estimé à 2 % en 2025, selon les modélisations de Trading Economics, une plateforme de référence mondiale qui se base sur les données de l'Organisation internationale du travail (OIT). Cette performance traduit une dynamique d'insertion progressive sur

telles que l'Union européenne (UE), développe des programmes tels qu'Investir dans les jeunes entreprises en Afrique (IYBA Seed). Ce programme facilite le financement et la formation de start-up dirigées par de jeunes togolais. Malgré tout, les défis persistent.

Relever les défis

En dépit des efforts, les initiatives d'employabilité et d'insertion socioprofessionnelle au Togo restent confrontées à nombre de défis. Ces derniers sont relatifs au manque d'expérience professionnelle des jeunes, à la compétition accrue sur le marché du travail et au décalage entre les compétences acquises et celles recherchées par les entreprises.

Des obstacles structurels tels que les discriminations, le manque d'accès à une éducation de qualité et les difficultés d'accès à l'emploi pour les publics éloignés constituent également des défis. Le paradoxe de l'exigence d'expérience pour des postes d'entrée et le manque de réseaux professionnels limitent eux aussi les opportunités d'accès à l'emploi, surtout pour les jeunes. De même, le manque d'offres d'emploi dans certains secteurs ou

une formation continue pour rester employable. Le marché du travail de plus en plus compétitif, les discriminations à l'embauche basées sur l'âge, le genre, l'origine, ou le quartier de résidence créent aussi des inégalités d'accès à l'emploi. Les inégalités dans l'accès à une éducation de qualité et les disparités dans les ressources éducatives constituent également des facteurs qui limitent les chances de réussite professionnelle des jeunes.

Face à ces défis, des initiatives comme le programme « Vacances actives en entreprise » ont été lancées au Togo pour faire découvrir le monde du travail à des jeunes diplômés et renforcer leur employabilité. Grâce à ce programme, les étudiants ont l'opportunité de découvrir le monde professionnel, de développer des compétences pratiques et relationnelles (soft skills) et de s'insérer plus facilement sur le marché de l'emploi.

Faisant d'une pierre deux coups, le gouvernement entend, par ce programme, mieux lutter contre le chômage des jeunes et permettre aux entreprises d'identifier des talents potentiels.

Caleb Akponou



Image du président Conseil échangeant avec des jeunes

société plus juste et équitable. Pour ce faire, plusieurs projets structurants sont déployés avec l'année 2023, comme un tournant décisif. Le projet Avance-Togo s'attache à renforcer la résilience des femmes et des jeunes vivant avec handicap, en particulier face aux défis de l'accessibilité et du changement climatique. Dans l'ensemble, le projet prévoit de toucher 1775 personnes, dont 50 % de femmes sur la période

des formations, et des mesures d'amélioration des jeunes, tous les leviers sont actionnés.

Des programmes ouverts au grand public

C'est le cas du programme d'Appui à l'insertion au développement de l'embauche (AIDE) géré par l'ANPE et bien d'autres programmes ouverts à toutes les couches. L'un des exemples est le programme des diplômés de l'enseignement technique.

Littérature**Olympio, le roman du silence et de l'effroi**

Une dizaine de kilos d'histoire de vie d'un homme et d'une famille, quelques kilos de faits identifiants de l'histoire du Togo et du monde, quelques grammes de relations internationales marquées par l'intérêt et l'impitoyable, quelques doses de musique et un zeste de poésie, voilà la recette de ce roman Olympio, une « enquête littéraire » sur la mort du premier président du Togo. Le récit est troublant, parfois révoltant mais pur l'essentiel il propose une revue d'histoire dont on sort transi de doute quant à l'avenir du pays et de frayeur-terreur face à l'héritage politique des années 1960 et ses implications.

« Un homme est tombé de ses hautes fonctions, personne n'a réclamé une autopsie, sa famille a enterré son corps, et la vie a repris vaillamment » : l'interpellation est incisive, froide et elle résume à bien d'égards le trouble qui s'empare de tout lecteur face à ces lignes et face à l'histoire de cet homme, Sylvanus Olympio, commerçant prospère, chef d'entreprise apprécié, homme politique iconoclaste, homme d'Etat, chef d'Etat. Première question troublante dans ce roman ; pourquoi n'y a-t-il eu ni d'enquête ni d'autopsie à la mort de cet homme ? Sept décennies d'histoire

Olympio tente de démêler l'écheveau de ce que le narrateur principal a appelé « une énigme totale » certes mais le roman a utilisé ce prétexte pour revisiter sept décennies d'histoire de « ce petit bout de terre ». Du retour des descendants d'esclaves sur la côte du Golfe de Guinée à l'accession au pouvoir et à la mort de Sylvanus Olympio, en passant par les soubresauts de la vie politique entre 1885, installation des Allemands et le 27 avril 1960, date de la proclamation de l'indépendance du Togo, le roman, à travers ses deux narrateurs, Nitou, le principal ou « l'homme qui fait office de narrateur en (lui) », et Dina Grunitzky, épouse Olympio,

l'ancienne Première dame, refait l'histoire du Togo avec ses points d'ancrage, ses supputations et ses interrogations, par moments explicites, souvent implicites.

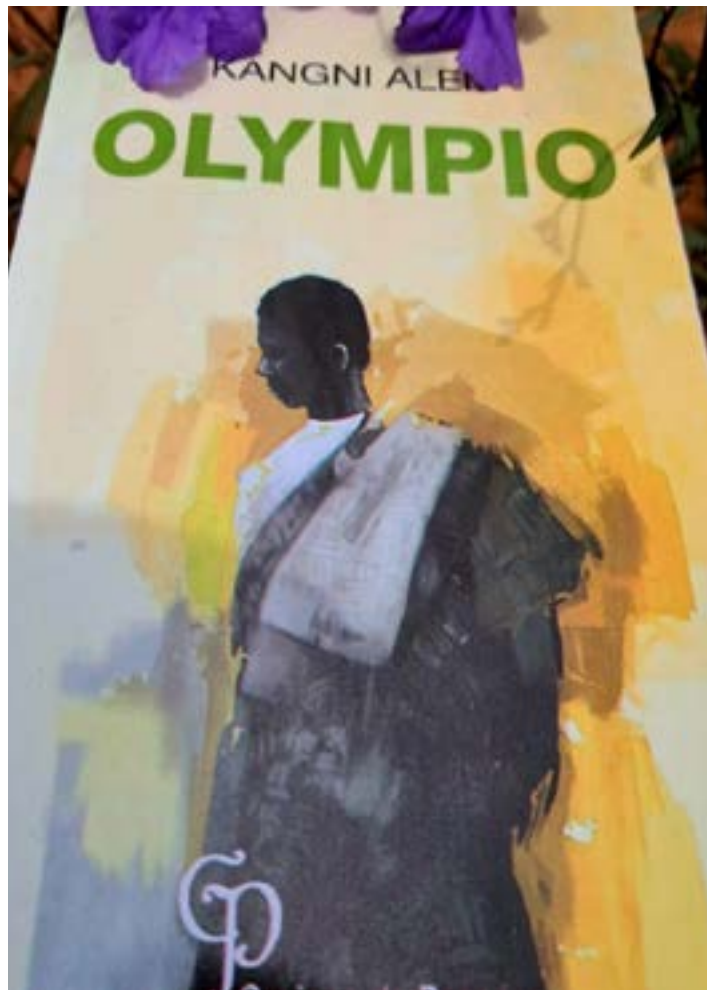
Le récit rapporte par exemple la substance de « la pièce intitulée « diviser pour régner », le stratagème par lequel Gustav Nachtigal a semé les notables d'Anécho, anglophiles devant le Seigneur, pour prendre le contrôle du territoire, à leurs dépens, en allant signer « avec un notable quelconque de l'autre côté du lac (...) un traité qui disait que désormais l'Allemagne offrait aux gens de ce nouveau pays baptisé Togoland (...), assistance mais pas la colonisation, protectorat et pas colonisation, soutien tout ce que vous voulez mais pas colonisation, non ils laissaient cela aux Britanniques perfides qui en avaient fait un mode de vie en Gold Coast et au Nigéria ». Autrement dit, Nachtigal a fait semblant de restaurer le notable William Lawson mais dans les faits il a contourné ses premiers interlocuteurs, trop regardants pour ensuite leur en imposer grâce au traité signé avec « un notable quelconque ». « Nachtigal signe son traité de l'autre côté du lac, puis revient à Anécho où il installe la capitale de la nouvelle colonie, manière de dire je suis allemand, je vous emmerde tous, je fais ce qui me plaît ! », résume le narrateur.

Olympio, c'est aussi l'histoire des colonisations du Togo. Le récit souligne en toile de fond les désagréments aux plans politique et psychologique de cette instabilité sur les populations. Les premiers venus semblent avoir profondément marqué le terrain et les gens tant et si bien que le territoire fut pendant longtemps la société togolaise était divisée en deux camps inconciliables : les pro

Allemands qui luttèrent pour le retour du maître allemand parti en courant en 1917 et la fidélité au nouveau maître français, Sylvanus Olympio a appartenu par exemple au cercle des Amitiés françaises (qui deviendra plus tard Comité de l'Unité togolaise (CUT), même si cela n'a pas empêché la France de s'en méfier, le soupçonnant plutôt de collusion avec le camp pro Allemand. On peut même dire que la revendication

? Combien sommes-nous à savoir que le président Sylvanus avait brillé par son absence à l'inauguration du centre culturel français de Lomé alors que quelques jours auparavant, rien n'avait pu l'empêcher de participer à celle de l'Institut Goethe ?

Combien ont déjà entendu dire que la figure obsédante de la politique du Congo Kinshasa avait aussi fait un détour dans la capitale togolaise



de l'indépendance est une conversion de l'idéal perdu du retour des Allemands. Nouvelle question troublante : l'histoire du Togo aurait-elle moins violente et désespérante si les Allemands avaient repris le contrôle du pays ?

Liaisons dangereuses

L'histoire de l'homme et du politicien Sylvanus Olympio est celle d'une série de liaisons dangereuses jugées suspectes et dont certaines ont décidé de son destin politique. Combien de Togolais savent ou savaient par exemple que Tito de la Tchécoslovaquie (président entre 1953 et 1980) avait été reçu en audience au Togo dès les premières années du règne de Sylvanus Olympio

en 1961 ? Aux yeux de certaines chapelles, ces deux visites avaient résonné comme le clairon d'une inclination au bloc communiste, ce qui avait pu définir une position de l'administration française en sa défaveur, bien que le narrateur ne le dise ni ne l'insinue. Que dire de son premier combat politique ? Pendant longtemps, Sylvanus a milité en vue de la réintégration du Togo Britannique à ce qui est resté du pays après le traité de Versailles. Il s'était allié à un certain Aithson qui lui a fait miroiter l'inéluctable réussite de cette revendication avant de se révéler plus tard comme un agent double agissant réellement au service du

leader indépendantiste ghanéen devenu plus tard président.

Dans la carrière politique de Sylvanus, ce combat qui n'est pas distinct de l'idée d'un « Eweland », un Etat circonscrit aux limites géographiques et culturelles des populations de langue et culture ewe apparaît comme une gaffe politique innommable. Une question de son épouse avait certainement secoué ses certitudes : « Comment comptes-tu expliquer le projet d'un Etat ewe à ceux-là kotokoli, kabre, losso, bassari ou aux Ewe de l'Est et de l'Ouest ? » lui avait lancé au visage Dina. En effet, le projet fut abandonné mais il a malheureusement généré l'une des plaies de la politique du pays : l'instrumentalisation des espaces nord et sud avec comme premier acte la création de l'Union des Chefs et Populations du nord.

Quid enfin du rendez-vous à la DeutscheBank qui était en négociation avancée avec le jeune Etat togolais ?

Un rêve une vie

Le personnage éponyme de ce roman était un négociateur redoutable, un commerçant prospère qui finit par tout abandonner au profit de la politique. Son destin politique est la résultante d'un rêve qui le tourmenta durant de longues années. Jusqu'au soir du 27 avril 1958 après l'officialisation de la victoire du CUT et de son alliée la JUVENTO, un rêve dans lequel il se voyait conduit derrière un fleuve du nom de ToGoDo avec la mission de débayer de l'espace et d'ériger un nouveau temple, puis agressé et jeté dans un moule destiné à fondre du fer et ses restes « dispersés aux quatre coins cardinaux par ses agresseurs » alors que le temple qu'ils devaient construire était inachevé,

avait tourmenté ses nuits. Le narrateur précise que Sylvanus se réveillait toujours en sursaut au moment où ses agresseurs dispersaient ses restes.

Quel peut être le sens de ce rêve ? Sylvanus avait-il la mission exclusive de faire naître un pays puis de passer de l'autre côté du rideau ? Tout autorise à le dire. Avant de conduire les forces nationalistes à la victoire en 1958, il a tout subi et bravé : l'adversité, la trahison, la jalousie, la persécution, la déchéance des droits civiques. Ces moments difficiles n'étaient que le présage à l'accomplissement d'une destinée. Sa mort violente et brutale : son corps « mutilé à coups de baïonnettes » fut « abandonné dans la rue devant l'ambassade » répond en écho au moment du rêve où il se réveillait toujours. « Un si petit bout de terre et un si grand rêve, cela ne pouvait provoquer que des étincelles » a brillamment conclu le narrateur.

Constantes malheureuses

Par-dessus tout, ce roman fait remonter n à la surface des eaux des constantes repérables dans la vie politique togolaise

La première, c'est la

violence politique. Tout au long du récit, cette violence est présente. Les désaccords politiques inhérentes aux querelles idéologiques avant et après le 27 avril 1958 étaient rythmées par les bastonnades, les chasses à l'homme, les emprisonnements arbitraires, le sang qui coule, etc. Le débat politique se nourrit curieusement de violences et le phénomène des Ablode Sodja n'est en fait que la face visible de k'iceberg chaque camp étant coupable de violences sur l'autre. C'est in fine le serpent de mer de la vie politique togolaise et il est bien pertinent de se demander quand adviendra la fin du cycle. La question n'est pas petite.

Une seconde constante est la routine du complotisme et des tracasseries-persécutions politiques. Sylvanus Olympio a été ainsi accusé de détention arbitraire de devises et a été privé de ses droits civiques pendant plusieurs années. Or, il va de soi que c'était une combine de l'administration coloniale française qui voulait se débarrasser d'un politicien dont la popularité devenait gênante. Plus tard, on voit la même administration arrêter la circulation des trains dans le seul but

d'empêcher les militants du CUT de rejoindre un meeting prévu à Anecho.

Une autre constante : la haine et les coups fourrés Le roman apporte une énième preuve que dans la politique au Togo, il y a souvent et toujours un parent ou un camarade qui vend son frère ou son collègue par jalousie ou par haine. Le narrateur ne le dit pas mais il est fort à parier que c'est Nicolas Grunitzky, frère de Dina Olympio, épouse de Sylvanus Olympio qui a informé, directement u indirectement, les mutins que le président s'était caché dans l'enceinte de l'ambassade des Etats-Unis..

Autre question troublante donc : quel intérêt le beau-frère avait-il à appeler sa sœur pour lui demander la situation de son mari si cela devait aboutir à un assassinat dans les instants qui ont suivi,? Sans doute peut-on dire qu'il était jaloux de la gloire politique d'un adversaire, fut-il son beau-frère, le récit renseigne d'ailleurs que Nicolas Grunitzky n'a jamais porté Sylvanus Olympio dans son cœur, l'histoire du Togo quant à elle renseigne qu'il fut président à la place de son beau-frère assassiné quelques jours plus tôt.. C'est peu de dire et de

commenter que cette jalousie et cette haine morbide ont toujours leur espace dans la vie politique togolaise.

Entre sources officielles : coupures de journaux français, ressources de journaux télévisés, documents de l'INA ;, sources orales : témoignages de personnes ressources acteurs directs ou collatéraux, Olympio a le mérite de souligner combien un Etat peut être fragile de sorte qu'un chef d'Etat peut être tué banalement, facilement et dans une indifférence troublante. L' « enquête littéraire » de Kangni Alem laisse le lecteur perplexe et songeur. Il cherchait ou attendait des réponses qui ne sont pas tombées. Qui a tiré sur le président Olympio ? Pourquoi sa mort n'a pas suscité d'émoi ou de réprobation au plan international, comme celle de Lumumba qui n'était pourtant que Premier Ministre ? Qui a informé les assassins que le président se trouvait dans une voiture dans la cour de l'ambassade voisine ?

Officiellement roman certes, mais c'est un roman dans lequel la réalité semble dominer la fiction. Les deux narrateurs, la présence de

versions contradictoires sur certains faits permettent de soutenir que la fiction est presque mise à genoux devant la réalité. Est-ce à cet effet que le romancier fait le choix de présenter son œuvre sous le giron d'un film, le premier narrateur est d'ailleurs photographe de profession, le récit présenté au lecteur comme une succession de plans issus d'une réalisation cinématographique ?

Pour le reste, Olympio allie la couleur locale, résonance logique du cadre spatial d'une partie de l'histoire (l'aire culturelle ewe entre le fleuve Volta et les limites Est de Lomé), la parodie et le pastiche ; des vers de la Terre de nos aïeux, un extrait du Fils du fétiche de David Ananou sont autrement exploités.

Bon et facile à lire.

Kangni Alem fait partie, avec Kossi Efoui et Sami Tchak, des principales voix de la littérature togolaise depuis plusieurs années. Après Esclaves (2009), Olympio matérialise son orientation de réinvestir le fond historique afro-caribéen d'hier et d'aujourd'hui.

Une contribution de Kodjo Avuletey

Reconnaître les faux billets de CFA

La Bceao appelle les populations à la vigilance

Dans un communiqué publié le vendredi 21 août 2026, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao) attire l'attention des populations sur la circulation des vidéos sur la prolifération des faux billets de banque, ainsi que sur les méthodes d'authentification non officielles de ces derniers, et appelle les populations à la vigilance pour éviter toute confusion entre billets authentiques et contrefaits.

Devant cette situation, la Bceao alerte sur les risques liés à l'utilisation de techniques d'authentification qui ne sont pas officiellement validées. Selon elle, ces méthodes peuvent semer la confusion chez les usagers et entraîner des conséquences

préjudiciables, notamment l'acceptation de billets contrefaits ou, à l'inverse, le rejet injustifié de billets pourtant authentiques.

La Bceao rappelle que l'utilisation de méthodes d'authentification non validées par l'Institut d'émission expose les usagers à un risque de confusion, pouvant conduire à des situations préjudiciables d'acceptation de contrefaçons ou, inversement, de refus injustifié de billets authentiques.

Elle invite les populations à faire preuve de vigilance face à la diffusion de ces fausses informations et à se référer exclusivement à son

site Internet (www.bceao.int), à la rubrique « Billets et pièces », à chaque fois qu'il y a besoin, pour disposer



Des billets de banque

de renseignements fiables sur les sujets relevant, notamment, des billets et pièces de monnaie de son émission.

Enfin, la Banque centrale prévient qu'elle se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires

contre les auteurs de communications susceptibles de porter atteinte à la confiance du public dans les billets et

pièces qu'elle émet. Par ailleurs, elle informe le public que les auteurs de la diffusion sur les réseaux

sociaux d'informations relatives à la circulation de faux billets sont passibles de poursuites judiciaires.

La rédaction

FSRP-Togo

L'agroforesterie comme levier de renforcement de la résilience des exploitations

Au Togo, le Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'ouest (FSRP) renforce la restauration des paysages et la résilience des communautés rurales en mettant à leur disposition 22 200 plants fruitiers améliorés et d'espèces forestières non ligneuses.

Dans de nombreuses localités rurales, la vulnérabilité des exploitations agricoles et les faibles opportunités de revenus demeurent des défis majeurs, accentués par les effets de plus en plus marqués du changement climatique. Pour y répondre, le FSRP-Togo fait de l'agroforesterie un levier de renforcement de la résilience des exploitations agricoles en adoptant une démarche participative à travers l'élaboration des Plans de gestion intégrée des paysages (PGIP). Les consultations menées avec les producteurs, les

organisations communautaires, les autorités locales et les services techniques ont permis d'identifier comme priorité, le développement de systèmes de production intégrant des espèces fruitières et forestières à forte valeur économique et nutritionnelle.



De jeunes plants prêts à être mis en terre (Crédit photo : agriculture.gouv.tg)

Dans cette perspective, le projet a acquis 22 200 plants améliorés mis à la disposition des communautés rurales pour couvrir une superficie de 220 hectares, répartie dans les 17 cantons des zones de Gestion

intégrée des paysages (GIP) des régions des Savanes, de la Centrale et des Plateaux-Est. Parmi eux figurent le manguier Kent greffé, l'oranger Hamlin greffé, le goyavier greffé, le baobab (greffé et non greffé), le tamarinier greffé, le jujubier greffé, le citronnier, l'anacardier,

le parkia (nééré) greffé, ainsi que le Khaya senegalensis, le neem, le Cassia siamea, le teck et le nééré. Le choix de ces espèces répond directement aux attentes exprimées par les

producteurs : Les arbres fruitiers offriront de nouvelles perspectives de revenus et contribueront à améliorer la sécurité alimentaire, tandis que les essences agroforestières et forestières participeront à la régénération des sols, à la conservation de l'eau, au renforcement de la biodiversité et à l'amélioration durable des paysages.

Sur le plan environnemental, leur intégration dans les exploitations renforce les services écosystémiques indispensables à une agriculture durable et accroît la résilience des exploitations face aux changements climatiques.

Un levier d'autonomisation économique

Les espèces fruitières et forestières occupent une place essentielle dans les moyens d'existence des communautés rurales, particulièrement des femmes qui assurent leur

collecte, leur transformation et leur commercialisation. Les produits dérivés de certaines espèces, tels que le beurre de karité, les produits alimentaires issus du baobab ou du nééré et d'autres produits transformés, constituent d'importantes sources de revenus tout en contribuant à la sécurité alimentaire des ménages.

À travers cette initiative, le ministère chargé de l'Agriculture via le FSRP-Togo apporte une réponse concrète aux priorités exprimées par les producteurs dans les PGIP. En associant espèces fruitières améliorées et produits forestiers non ligneux, le projet crée les conditions d'une agriculture plus productive, d'une économie rurale plus dynamique et des paysages durablement restaurés au bénéfice des communautés.

Edem Dadzie
Source : agriculture.gouv.tg

AdapTogo

Renseigner, actualiser et consulter plusieurs indicateurs climatiques

Le Togo subit les effets du changement climatique. Ces chocs touchent directement les secteurs vitaux, surtout l'agriculture qui fait vivre la majorité des Togolais.

Face à cette urgence, le pays manquait de données fiables et centralisées. Les informations sur les sécheresses, les inondations ou les récoltes étaient dispersées, parfois incomplètes. Cela freinait l'action publique et compliquait la mise en œuvre du plan national d'adaptation. Pour répondre à ce défi, le Togo s'est doté d'un nouvel outil numérique : la plateforme nationale de suivi de l'adaptation au changement climatique, appelée AdapTogo et accessible sur adaptogo.tg. Cette plateforme permet de renseigner, d'actualiser et de consulter plusieurs indicateurs climatiques. Elle couvre des secteurs stratégiques comme l'agriculture, la foresterie, les ressources en eau, le tourisme et l'énergie. L'objectif est clair : passer d'une gestion de crise à une gestion par anticipation. Grâce à AdapTogo, les données sont désormais centralisées et organisées. Développée par le ministère de l'Environnement, des Ressources forestières, de la Protection côtière et du Changement climatique, avec l'appui de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le financement du Fonds vert pour le climat, la plateforme rassemble toutes les informations utiles :

climat, agriculture, inondations, sécheresses. Jusqu'ici, le suivi se faisait par des méthodes diverses et éparées, entraînant des doublons et un manque de visibilité. La valeur ajoutée de ce nouvel outil est de rapprocher les données des décisions. Les indicateurs sont détaillés jusqu'à la région, la préfecture et la commune. Il devient plus facile d'identifier les zones les plus exposées et d'apporter une réponse rapide et adaptée pour protéger les populations. Pour garantir la fiabilité, la plateforme instaure une gouvernance à plusieurs niveaux. L'agent de terrain saisit l'information, le point focal sectoriel la valide, le responsable régional la contrôle, et le niveau national la consolide. Chaque étape est tracée avec l'heure et la date. Cela met fin à de nombreuses anomalies. Avec AdapTogo, le pays modernise sa gestion de l'environnement par la technologie. Le pays montre qu'il veut être un exemple de résilience climatique dans la sous-région. Cette initiative prouve aussi sa conformité avec les accords internationaux sur le climat, ce qui facilitera la mobilisation de futurs financements verts.

Source : environnement.gouv.tg

Protection de la Couche d'ozone

Les administrations douanières occupent une place stratégique

La protection de la couche d'ozone demeure l'un des exemples les plus probants de ce que l'action concertée peut accomplir.

Depuis l'adoption du Protocole de Montréal en 1987, des progrès considérables ont été réalisés dans la réduction et l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Dans ce combat, le Togo et le Bénin, tous deux parties prenantes au Protocole de Montréal, ont pris des engagements qu'ils s'emploient à respecter. Mais ces engagements ne peuvent se limiter aux textes et aux politiques publiques : ils nécessitent l'implication active de tous les acteurs concernés. Les administrations douanières occupent une place stratégique dans cette chaîne. Sur le terrain, ce sont les agents des douanes qui examinent les marchandises, vérifient les documents, contrôlent les autorisations d'importation et identifient les produits concernés. Leur vigilance est déterminante pour prévenir l'introduction de substances interdites et lutter contre le commerce illicite. C'est dans ce contexte que cinquante agents des douanes du Bénin et du Togo, en poste aux frontières juxtaposées de Hillacondji et Sanvi-Condji, ont entamé le 19 août 2026 une formation de deux jours dédiée aux substances réglementées par le Protocole de Montréal.

La frontière de Sanvi-Condji, point de passage majeur des marchandises entre les deux pays, constitue un lieu stratégique où les efforts de contrôle peuvent contribuer de manière significative à la prévention du commerce illicite. Lors de l'ouverture de la session inaugurale, le directeur

différentes catégories de substances réglementées ainsi que les réglementations en vigueur au Bénin et au Togo. Des exercices pratiques, notamment l'identification des fluides frigorigènes et l'utilisation d'équipements spécialisés, ont complété les modules théoriques. Les



Photo de famille des officiels et participants (Crédit photo : environnement.gouv.tg)

de l'Environnement du Togo a souligné l'importance de cette initiative : « Dans leur travail quotidien, les agents des douanes peuvent être confrontés à différentes difficultés : identifier correctement un réfrigérant, vérifier la conformité d'une importation, interpréter un code du système harmonisé ou encore détecter une tentative de dissimulation. Cette rencontre doit leur donner des outils concrets pour renforcer l'efficacité de leurs interventions ». Pendant deux jours, les participants ont été formés sur le Protocole de Montréal et ses amendements, les

échanges d'expériences vécues aux frontières et les simulations de contrôle ont permis de rapprocher les connaissances des réalités du terrain. Cette activité est organisée conjointement par les bureaux Ozone du Bénin et du Togo, en collaboration avec les administrations douanières des deux pays, avec l'appui du Programme des Nations unies pour l'Environnement. Elle illustre la volonté des deux États de renforcer leur coopération régionale et de consolider les acquis dans la lutte contre le commerce illicite des substances nocives pour la couche d'ozone.

Source : environnement.gouv.tg

RDC/Conflits avec le M23

Une feuille de route pour tenter de donner un rythme aux pourparlers de paix

Réunis en Suisse du 17 au 21 août, la République démocratique du Congo (RDC) et le M23 sont parvenus, avec l'appui des médiateurs internationaux, à s'accorder sur une feuille de route précisant les prochaines étapes et le calendrier des négociations engagées dans le cadre de l'accord-cadre de Doha.

L'annonce, rendue publique dimanche 22 août par le gouvernement suisse, intervient alors que le processus diplomatique cherche encore à transformer les engagements politiques en mécanismes concrets sur le terrain. Kinshasa et le mouvement armé ont réaffirmé leur volonté de poursuivre les discussions en vue d'une « paix globale », selon le communiqué conjoint publié à l'issue des échanges.

Autour de la table figuraient notamment les États-Unis, le Qatar, la Suisse, la Commission

de l'Union africaine et le Togo, qui intervient comme médiateur de l'organisation panafricaine. Cette configuration illustre la multiplication des canaux

acteurs aux intérêts parfois divergents. Au-delà du calendrier des négociations, les discussions ont porté sur



Félix Tshisekedi

diplomatiques autour de la crise congolaise, mais aussi la nécessité de maintenir une coordination entre des

un enjeu plus immédiat : le respect du cessez-le-feu. Les deux parties ont convenu de recourir à une

méthode standardisée pour documenter et signaler les éventuelles violations. Une première mission de vérification devait se rendre lundi à Minembwe, dans le Sud-Kivu, afin d'évaluer la situation sur le terrain.

Un mécanisme chargé de suivre les progrès accomplis et d'identifier les difficultés liées à la mise en œuvre des engagements de l'accord-cadre de Doha doit également être instauré. L'objectif est de réduire l'écart entre les décisions prises à la table des négociations et leur traduction dans les zones affectées par les combats.

Car c'est précisément là que se trouve l'une des principales fragilités du processus. Depuis plus de trois décennies, l'est de la RDC demeure pris dans un enchevêtrement de groupes armés, de

rivalités régionales et de tensions communautaires. Depuis 2021, le M23 a repris une offensive majeure au Nord-Kivu et s'est emparé de plusieurs territoires, alimentant une crise humanitaire et diplomatique dont les répercussions dépassent largement les frontières congolaises.

La nouvelle feuille de route constitue donc moins un aboutissement qu'une tentative de donner une structure au processus. Sa crédibilité dépendra désormais de la capacité des parties à respecter le cessez-le-feu, à maintenir le dialogue et, surtout, à mettre en œuvre les engagements convenus. Dans l'est congolais, la paix ne se mesurera pas seulement aux textes signés, mais à leur capacité à produire des effets durables sur le terrain.

T.M.

RDC/Politique

Joseph Kabila va contester les sanctions de l'administration Trump devant la justice américaine

Sanctionné depuis avril par Washington pour son soutien présumé à l'AFC/M23, l'ancien président congolais Joseph Kabila a décidé de contester la mesure devant la justice américaine. Une riposte qui déplace le bras de fer sur un terrain à la fois juridique et politique.

Le 4 août, son avocat américain Erich Ferrari a saisi la Cour fédérale du district de Columbia d'une plainte visant l'Office of Foreign Assets Control (OFAC), l'organisme du département du Trésor chargé de l'application des sanctions. Dans ce recours de seize pages, la défense demande l'annulation de la désignation de Joseph Kabila, estimant que les accusations formulées par Washington sont vagues et insuffisamment étayées.

La procédure intervient plus de trois mois après la décision américaine du 30 avril. L'OFAC avait alors inscrit l'ancien chef de l'État sur sa liste des personnes sanctionnées, l'accusant d'avoir apporté un soutien financier et matériel à l'Alliance Fleuve

Congo (AFC) et au M23, mouvement armé soutenu par le Rwanda. Selon le Trésor américain, Joseph Kabila aurait notamment cherché à renforcer l'AFC, encouragé des militaires congolais à faire défection et tenté de peser sur le

entraînent le gel des biens et intérêts relevant de la juridiction américaine et interdisent aux personnes et entités soumises au droit américain d'effectuer certaines transactions avec l'intéressé. Pour Washington, la mesure

de Washington conclus entre Kinshasa et Kigali. À Kinshasa, les accusations américaines rejoignent en partie celles portées par la justice congolaise. En septembre 2025, Joseph Kabila a été condamné à mort par contumace par

procédure politiquement instrumentalisée.

La contestation engagée à Washington marque toutefois un changement de registre. Plutôt que de répondre uniquement sur le terrain politique, Joseph Kabila s'attaque désormais au fondement administratif de la décision américaine. Le choix d'Erich Ferrari, spécialiste des sanctions de l'OFAC, traduit la volonté de mener cette bataille sur un terrain hautement technique.

L'issue de cette procédure sera suivie de près. Elle ne déterminera pas seulement le maintien ou non de sanctions financières visant un ancien chef d'État. Elle pourrait également contribuer à clarifier, devant une juridiction américaine, la solidité des éléments réunis par Washington pour établir les liens présumés entre Joseph Kabila et la rébellion qui contrôle toujours une partie de l'est congolais.

T.M.



Joseph Kabila

rapport de forces politique à Kinshasa.

Ces sanctions ne sont pas symboliques. Elles

s'inscrivent dans la stratégie de soutien aux efforts de paix engagés autour du conflit dans l'est de la RDC et notamment des accords

une juridiction militaire, notamment pour des faits liés au conflit armé. L'ancien président rejette ces accusations et dénonce une

PRÊT SCOLAIRE

DES ETUDES FINANCÉES, UN AVENIR SÉCURISÉ



*Offre soumise à conditions

0 TAUX
%

1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2026
JUSQU'À 5 FOIS LE SALAIRE NET
SUR 12 MOIS

La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

